



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : TRAVAUX DE MISE EN OEUVRE DE
PLATELAGE EN PLASTIQUE RECYCLE AU
JARDIN DU COUCHANT A VINCENNES AVEC
LA SOCIETE ETANCHE SERVICE SARL**

**DÉCISION N° DM-20-142
EN DATE DU 17 JUILLET 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au journal Le Moniteur et au profil acheteur de la ville le 7 février 2020 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 17 juin 2020 à l'attribution du marché de travaux de mise en œuvre de platelage en plastique recyclé au jardin couchant à Vincennes ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ETANCHE SERVICE SARL, domiciliée ZAC des portes SENART – 1 rue René DUMONT – 77380 COMBS-LA-VILLE représentée par Monsieur Adnan TURGUT, Gérant, l'accord-cadre relatif aux travaux de mise en œuvre de platelage en plastique recyclé au jardin du couchant à Vincennes.

L'accord-cadre est passé pour une durée initiale d'un an à compter de la date de notification. Il est reconductible tacitement 3 fois, pour une période d'un an, soit une durée maximale de 4 ans.

Le montant maximum annuel de l'accord-cadre est de 330 000 € HT (396 000 € TTC).

Les prix du marché sont ceux figurant au bordereau des prix unitaires.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200717-lmc1H7478H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/07/2020
Date de Publication : 17/07/2020